

Impact de la violence au travail sur la santé des salariés, en Guadeloupe

Corinne-Valérie Pioche¹ (vp.orsag@orange.fr) avec la collaboration de Stéphanie Condon²

¹ Observatoire Régional de la Santé de Guadeloupe (ORSaG)

² Institut national d'études démographiques (Ined), directrice scientifique de l'enquête Virage dans les Outre-mer.

Introduction

Le lieu du travail peut devenir pour certains salariés un champ de souffrance. Malgré des relations normées, hiérarchisées, la sphère professionnelle n'échappe pas à la violence, aux discriminations et aux injustices. Le BIT (Bureau international du travail) définit la violence en milieu de travail comme « toute action, tout incident ou tout comportement qui s'écarte d'une attitude raisonnable, par lesquels une personne est attaquée, menacée, lésée ou blessée dans le cadre ou du fait direct de son travail ».

La violence au travail peut prendre différentes formes (agressions, insultes ou menaces verbales, placardisation, propos racistes, harcèlement ou agressions sexuelles, agressions ou menaces physiques) et se dérouler au sein d'une même organisation ou être en rapport avec le travail.

Les études documentant les conséquences sur l'état de santé des personnes exposées à des faits de violence au travail montrent que les violences psychologiques, comme le harcèlement moral ou sexuel peuvent entraîner le développement de problèmes de santé mentale, incluant la dépression, la détresse psychologique, le syndrome de stress post-traumatique et les idées suicidaires. Elles peuvent impacter également la santé physique, notamment en induisant des troubles musculosquelettiques (1).

Les études sur les conditions de travail et sur les risques psycho-sociaux en entreprise sont nombreuses (2). En France, l'INED a mis en place, en 2015, l'enquête Violences et rapport de genre (Virage), dont l'objectif était de mesurer, pour les femmes et les hommes, les faits de violences verbales, psychologiques, physiques et sexuelles, au sein de la famille, au travail et dans les espaces publics (3). Pour des raisons techniques et méthodologiques, l'enquête était limitée à la France hexagonale. En 2018, l'enquête Virage a été

adaptée et répliquée dans trois départements et régions d'Outre-Mer (Guadeloupe, Martinique et La Réunion). L'analyse des premières données pour la Guadeloupe a fait l'objet d'une synthèse (4) et montre des prévalences de violences au travail bien plus élevées que dans l'hexagone.

Dans ce contexte, l'Observatoire de la Santé de Guadeloupe invité à rejoindre le groupe d'exploitation de l'enquête a souhaité approfondir les analyses, afin de caractériser les salariés qui subissent des actes de violence et de décrire les répercussions de ces actes sur leur santé. La Guadeloupe est souvent le théâtre de conflits sociaux du travail (5) mais des études épidémiologiques sur la violence au travail et ses conséquences sur la santé des salariés sont rares. Le département se caractérise par un taux de chômage important, concernant 23% de la population active, en 2018. Ce taux est 2,5 fois plus élevé qu'en France hexagonale. Les jeunes actifs, les personnes peu ou pas diplômées et les femmes sont particulièrement touchés par le chômage. Selon l'Insee, le taux d'activité des 15-64 ans était inférieur à celui observé en France hexagonale, respectivement 63% vs. 72%. La crainte de venir gonfler les rangs des personnes sans emploi peut créer, chez les salariés, des situations d'insécurité pouvant être propices à l'instauration d'un climat de violence au travail.

A partir des données de l'enquête Virage réalisée sur un échantillon de la population guadeloupéenne, cet article présente les caractéristiques des femmes et des hommes victimes de violence au travail en Guadeloupe et les effets sur la santé de l'exposition à cette violence. Les résultats présentés ici concernent uniquement les violences exercées dans la sphère professionnelle dans les 12 derniers mois précédant l'enquête. Les données sur les faits de violence au travail, en Guadeloupe, rapportées par les hommes sont analysées pour la première fois et présentées dans ce document.

Méthodologie

La collecte des données a été réalisée du 22 janvier au 13 décembre 2018 par Ipsos Outre-mer, auprès d'un échantillon représentatif de 2 014 femmes et 795 hommes, âgés de 20 à 69 ans. Parmi eux 1 669 personnes ayant eu un emploi au moins 4 mois durant les 12 derniers mois précédant l'enquête ont participé au volet « vie professionnelle ».

Les informations ont été collectées par téléphone, qui est la modalité de passation la plus adaptée pour des enquêtes sur les violences, permettant la confidentialité pour l'enquêté(e). L'enquête a été menée par des enquêtrices/enquêteurs créolophones. L'échantillon a été constitué à partir de bases de numéros téléphoniques générés de façon aléatoire (environ 40% de téléphones fixes et 60% de téléphones portables). Le questionnaire avait une durée de passation moyenne de 45 minutes. Pour plus d'information sur la méthodologie de l'étude, un guide méthodologique est disponible sur le site de l'INED. <http://viragedom.site.ined.fr>

Données analysées

Les données concernant les faits de violence au travail ont été regroupées en un indicateur global de violences au travail (IGVT) correspondant à au moins un fait de violence parmi les violences psychologiques, les insultes, le harcèlement sexuel, les violences sexuelles et physiques au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête. Les caractéristiques des personnes victimes de violence (sexe, âge, niveau d'études, profession et secteur d'activité, situation familiale, parcours de vie, maîtrise du créole) sont présentées.

Des données sur la perception de l'état de santé globale et mentale (état dépressif, tentative de suicide au cours de la vie), sur la présence d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ou à caractère durable, d'un handicap ou d'une invalidité ont également été recueillies.

Analyses statistiques

Des coefficients de redressement ont été appliqués afin d'améliorer la représentativité de l'échantillon, adossé à la structure de la population guadeloupéenne issus du recensement de 2015. Les résultats présentés sont pondérés.

L'analyse des données a été réalisée par l'ORSaG avec le logiciel Stata9 (Stata Corporation, Collège Station, Texas, Etats-Unis). Concernant les analyses de régressions logistiques, les variables « Age » et « Niveau d'étude » ont été recodées de façon binaire, respectivement « Moins de 30 ans » / « 30 ans et plus » et « Inférieur au Bac à Bac » / « Supérieur au Bac ».

Résultats

Entre le 22 janvier et le 13 décembre 2018, 1 669 personnes (1 159 femmes et 510 hommes) ont participé au volet « vie professionnelle », de l'enquête Virage en Guadeloupe. On observe que, quel que soit le sexe des participants, la violence psychologique est la forme de violence au travail la plus souvent mentionnée (24% chez les femmes et 21% chez les hommes). Les insultes proférées dans la sphère professionnelle sont citées par 10% des personnes, aussi bien chez les femmes, que chez les hommes. Le harcèlement sexuel au travail est, significativement, plus souvent signalé chez les femmes que chez les hommes (respectivement 3,9% vs. 1,1% ; $p=0,004$). Les violences physiques concernent moins de 1% des salariés guadeloupéens (Tableau 1). Au total, 31% des femmes et 26% des hommes ont déclaré au moins un fait de violence au travail.

Tableau 1 – Proportion des personnes ayant déclaré au moins un fait de violence au travail au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, selon le sexe et le type de violence – Données pondérées Virage-Outre-mer 2018

Type de violences	Femmes (N= 1 159)		Hommes (N=510)		p
	%	IC95%	%	IC95%	
Violences psychologiques	23,9 %	[21,1-26,8]	21,0 %	[16,4-25,6]	NS
Insultes	9,9 %	[7,9-11,9]	9,6 %	[6,5-12,6]	NS
Violences sexuelles	1,8 %	[0,9-2,7]	1,4 %	[0,4-2,4]	NS
Harcèlement sexuel	3,9 %	[2,6-5,2]	1,1 %	[1,2-2,0]	0,004
Violences physiques	0,9%	[0,4-1,3]	0,6 %	[0,6-1,2]	NS
Indicateur global des violences au travail (IGVT)	30,5 %	[27,5-33,7]	25,9 %	[21,0-30,8]	NS

Source – Enquête Virage Outre-Mer INED. Exploitation ORSaG
NS : Non significatif

I. Situation des femmes victimes de violences au travail

1. Caractéristiques socio-démographiques

Les femmes victimes de violences au travail sont significativement plus jeunes que celles qui ne déclarent aucune forme de violence (moyenne d'âge, respectivement, 42 ans vs. 46 ans ; $p < 10^{-3}$). L'analyse par classe d'âge montre que les jeunes femmes de 20-29 ans rapportent plus souvent des faits de violence que celles appartenant aux autres classes d'âges (Tableau 2). Les données montrent également que les femmes qui vivent seules rapportent plus fréquemment des faits de violence au travail (32%) que celles qui vivent en couple (30%). Celles qui n'ont pas d'enfant rapportent également plus de faits de violence (35%) que celles ayant un ou plusieurs enfants (29%) (Tableau 2).

2. Niveau d'études et activité professionnelle

Concernant le niveau d'étude, les résultats de l'étude montrent que les taux de violence sont plus importants chez les femmes les plus diplômées. Ainsi, parmi les femmes ayant un niveau d'étude supérieur à bac+2, près de 4 femmes sur 10 rapportent un acte de violence au travail. Chez celles ayant un niveau de Bac à Bac +2, elles sont 31% à rapporter des faits de violence et 24% chez celles ayant un niveau inférieur au bac (Tableau 2).

Parmi les femmes en activité professionnelle, les femmes cadres et les femmes appartenant aux professions intermédiaires déclarent le plus souvent avoir subi des violences au travail (respectivement 39% et 34%). Au regard du secteur d'activité, les plus forts taux rapportés concernent le secteur de l'entreprise ou de l'artisanat (36%), la fonction publique d'état (32%) et le monde associatif (31%) (Tableau 2).

3. Parcours résidentiel et maîtrise du créole

Les données de Virage en Guadeloupe montrent que les femmes qui ont vécu au moins une année hors du territoire sont plus nombreuses à déclarer des faits de violence au travail que celles qui n'ont pas quitté la Guadeloupe (32% vs. 27%), sans que la différence soit significative. Ainsi, il semblerait que les femmes natives de l'hexagone et celles natives d'un autre DOM ou COM, sont plus exposées aux violences, notamment psychologiques (pour les autres catégories de violences au travail, plus rares, les différences sont moins nettes). Les femmes

natives sédentaires sont moins nombreuses à rapporter des faits de violence au travail.

On observe également une gradation de la violence selon le niveau de maîtrise ou non du créole. Plus la maîtrise du créole est difficile et plus le taux de violence rapporté est important. Ainsi, 41% des femmes ne maîtrisant pas ou peu le créole rapportent des faits de violence au travail, 38% chez les femmes qui comprennent le créole mais ne le parle pas et 29% chez celles qui parlent et comprennent facilement le créole (Tableau 2).

4. Conséquences de l'exposition à la violence au travail sur la santé

4.1 Perception de l'état de santé

En Guadeloupe, concernant la perception de l'état de santé générale, on n'observe pas de différence significative chez les femmes exposées à la violence au travail comparativement à celles qui n'y sont pas exposées. Globalement, les travailleuses en Guadeloupe se perçoivent majoritairement en bonne santé (59%) ou en plutôt bonne santé (35%). Seuls 5% d'entre elles se perçoivent en mauvaise santé, sans différence significative selon l'exposition ou non à la violence (Tableau 4).

En revanche, en ce qui concerne la perception de l'état de santé mentale, les femmes victimes de violence au travail sont plus nombreuses à déclarer un état dépressif que celles n'ayant pas subi de violence. Elles déclarent plus souvent un sentiment de déprime que les non-victimes (respectivement 35% vs. 22% ; $p < 10^{-3}$). Elles sont également plus nombreuses à déclarer un sentiment de tristesse (respectivement 39% vs. 24% ; $p < 10^{-3}$) et un désintérêt dans les choses habituellement plaisantes (respectivement 18% vs. 11% ; $p = 0,02$). Elles rapportent plus fréquemment avoir fait une tentative de suicide au cours de leur vie que les non-victimes (respectivement 12% vs. 5% ; $p < 10^{-3}$) (Tableau 4).

Après ajustement sur l'âge et le niveau de diplôme, un sentiment de déprime, de tristesse, une perte de l'intérêt et le fait d'avoir fait une tentative de suicide au cours de la vie sont deux fois plus souvent présents chez les victimes de violence au travail que chez les femmes non-victimes (respectivement OR 2,1 - OR 2,2 - OR 2,0 et OR 2,5).

4.2 Maladies chroniques et situation de handicap

Les données de Virage montrent également que 30% des travailleuses guadeloupéennes déclarent avoir une maladie chronique, elles sont significativement plus nombreuses chez celles qui déclarent des faits de violence que chez les travailleuses qui ne déclarent pas de forme de violence (respectivement 36% vs. 28 % ; $p=0,02$) (Tableau 3). Après ajustement sur l'âge et le niveau de diplôme, les femmes qui ont une pathologie chronique déclarent 1,6 fois plus souvent des faits de violence que celles qui ne sont pas malades chroniques. Concernant le handicap, 2% des femmes sont en situation de handicap (1,9% chez les victimes de violence et 2,6% chez les non-victimes, sans différence significative) (Tableau 4).

II. Situation des hommes victimes de violences au travail

1. Caractéristiques socio-démographiques

Les hommes qui rapportent au moins un fait de violence au travail, en Guadeloupe, sont significativement plus jeunes que ceux qui ne sont pas victimes de violence (Age moyen, respectivement, 42 ans et 46 ans ; $p<10^{-3}$).

L'analyse par classe d'âge montre que c'est dans les classes d'âge des 30-39 ans et des moins de 30 ans que l'on retrouve les plus forts taux de violence au travail (respectivement 38% et 34%). Chez les hommes de plus de 40 ans, on observe que les plus âgés (60 ans et plus) d'entre eux déclarent plus souvent des faits de violence (25%) que ceux âgés de 40-49 ans et de 50-59 ans (21% pour chaque classe d'âge) (Tableau 2).

Concernant la situation familiale, contrairement à ce que l'on pouvait observer chez les femmes, on observe que les hommes qui vivent en couple rapportent plus souvent des faits de violence au travail (27%) que ceux qui vivent seuls (23%). Les violences concernent également plus souvent ceux qui n'ont pas d'enfant (29%) que ceux qui en ont un ou plusieurs (25%) (Tableau 2).

2. Niveau d'études et activité professionnelle

En ce qui concerne le niveau d'étude, les actes de violence touchent plus souvent les hommes ayant un niveau d'étude moyen de Bac à Bac +2 (31%), que ceux possédant un niveau inférieur au Bac (25%). Contrairement à ce qui était observé chez les femmes, les hommes qui ont un niveau d'étude

supérieur à Bac+2 rapportent moins souvent des faits de violence au travail (22%) (Tableau 2).

Sur le plan professionnel, parmi les actifs guadeloupéens, la violence concerne plus souvent les employés (31%) et les professions intermédiaires (28%). Chez les cadres, elle est rapportée par près d'un quart d'entre eux (24%). Au regard du secteur d'activité, les plus forts taux rapportés, concernent les collectivités territoriales (33%), le secteur des entreprises ou de l'artisanat (30%) et les particuliers employeurs (27%). Dans la fonction publique d'Etat, la violence est rapportée par 18% des hommes.

3. Parcours résidentiel et maîtrise du créole

Enfin, concernant le parcours de vie des hommes, on observe, comme chez les femmes, que les faits de violence sont plus souvent rapportés par les hommes qui ont vécu au moins une année hors du territoire (28%) que chez ceux qui n'ont pas quitté la Guadeloupe (21,5%), sans que la différence soit significative.

Comparativement aux hommes immigrés d'un autre pays ou à ceux natifs sédentaires, les hommes natifs des autres DOM ou COM, puis ceux nés en France hexagonale sont plus souvent exposés aux violences au travail.

On observe également une gradation dans la part des déclarations d'actes de violence selon le niveau de maîtrise ou non du créole, mais dans le sens inverse de celui observé pour les femmes. Ainsi, la violence touche plus souvent les hommes qui parlent et comprennent facilement le créole (27%), que ceux qui comprennent le créole mais ne le parlent pas facilement (26%) et ceux qui ne comprennent peu ou pas le créole (9%). Toutefois, ces résultats sont à interpréter avec prudence, les effectifs par catégorie sont faibles et les différences ne sont pas significatives (Tableau 2).

4. Conséquences de l'exposition à la violence au travail sur la santé

4.1 Perception de l'état de santé

Les travailleurs en Guadeloupe se perçoivent majoritairement en bonne santé (68%) ou en plutôt bonne santé (28%) et en mauvaise santé pour 4% d'entre eux, sans différence significative selon l'exposition à la violence. Ainsi, parmi les hommes exposés à une forme de violence au travail, 63% se

perçoivent en bonne santé, 32% en plutôt bonne santé et 5% en mauvaise santé (Tableau 4).

Comme chez les femmes, les hommes exposés à la violence au travail sont plus nombreux, en proportion, à avoir une moins bonne perception de leur état de santé mentale. Un sentiment de déprime est rapporté chez 17% de l'ensemble des travailleurs. Les hommes victimes de violence au travail sont plus nombreux à rapporter un sentiment de déprime que ceux qui n'ont pas subi des actes de violence (respectivement 24% vs. 15% ; $p=0,05$). Ils sont également plus nombreux à déclarer un sentiment de tristesse (respectivement 32% vs. 18% ; $p=0,008$) et un sentiment de désintérêt dans les choses habituellement plaisantes (respectivement 23% vs. 8,5% ; $p<10^{-3}$) (Tableau 4).

Un peu plus de 3% de l'ensemble des hommes indiquent avoir fait une tentative de suicide au cours de la vie. Les hommes victimes de violence rapportent plus souvent avoir fait une tentative de suicide au cours de leur vie que les non-victimes (respectivement 8% vs. 2% ; $p=0,004$) (Tableau 4).

Après ajustement sur l'âge et le niveau de diplôme, un sentiment de déprime ou de tristesse est deux fois plus présent chez les hommes victimes de violence au travail (respectivement OR 1,9 et OR 2,2). Une perte d'intérêt dans les choses habituellement plaisantes est trois fois plus souvent mentionnée (OR 3,2) et le fait d'avoir fait une tentative de suicide au cours de la vie est près de cinq fois (OR 4,8) plus fréquent chez les victimes de violence au travail que chez les hommes non-victimes.

4.2 Maladies chroniques et situation de handicap

Dans l'enquête, un quart des hommes (25%) déclarent avoir une pathologie chronique et 5% sont en situation de handicap. Les hommes victimes de violence sont plus nombreux à déclarer avoir une pathologie chronique (28%) ou être en situation de handicap (7%) que ceux qui ne rapportent pas de faits de violence (respectivement 23% et 4%).

Les résultats sont à interpréter avec prudence dans la mesure où les différences ne sont pas significatives et que les effectifs par catégorie sont faibles (Tableau 4).

Discussion

Un environnement socio-économique propice aux violences.

En 2018, au moins un fait de violence au travail a été rapporté chez près d'un tiers des femmes et plus d'un quart des hommes, sans différence significative selon le sexe (4). Ces taux sont plus élevés que ceux enregistrés dans l'hexagone (20,1% chez les femmes et 15,5% chez les hommes) (6). Quel que soit le sexe des victimes, les violences subies au travail durant les douze derniers mois précédents l'enquête sont plus souvent des violences psychologiques ou des insultes.

Ainsi, l'enquête Virage en Guadeloupe montre que les violences au travail sont particulièrement importantes sur notre territoire. Des études ont montré que les pays à fort taux d'homicides connaissent également d'autres formes de violence, dont la violence sur le lieu de travail (7). La Guadeloupe est un département où l'insécurité et la délinquance sont très importantes. Le nombre moyen d'homicides est également beaucoup plus élevé, il était de 7,2 pour 100 000 habitants selon le bilan 2017-2019 du Ministère de l'Intérieur contre 1,3 pour 100 000 habitants dans l'hexagone (8). Par ailleurs, le département connaît un taux de chômage important, ce qui pourrait expliquer que les victimes se taisent quant aux actes de violence subis, de peur de perdre leur emploi et de ne pas en retrouver un autre. Le silence des salariés permettant aux auteurs de violence de poursuivre en toute impunité leurs actes.

Situation personnelle et parcours résidentiel.

Les données montrent que les victimes de violence au travail sont souvent des salarié(es) jeunes, sans enfant. Ces jeunes gens démarrent leur vie active après leurs études, ils sont souvent plus fragiles économiquement, n'ont pas ou peu d'expérience professionnelle et pas encore de réseau. Ils peuvent devenir des cibles faciles pour les auteurs de violence. Les résultats de l'enquête révèlent des déclarations de violences subies plus importantes chez les femmes plus diplômées. L'étude Virage hexagone (6) ou celle réalisée à Saint-Denis (9), sur les violences sexuelles au travail, font également état d'un taux de violence plus important chez les femmes les plus diplômées. Les auteurs précisent que les études ne permettent pas de déterminer si les faits de violence sont liés à une plus grande fréquence d'exposition des travailleuses les plus

diplômées, si le seuil de tolérance, de ces dernières, est différent ou encore s'il existe un effet déclaratif. Toutefois, il est à noter que dans nos résultats, cette corrélation mise en évidence chez les femmes, se distingue du résultat pour les hommes.

L'insertion dans le monde du travail en Guadeloupe n'est pas toujours facile non plus pour les jeunes guadeloupéens qui ont quitté leur île natale pour intégrer des universités, de grandes écoles, ou pour trouver un premier emploi. Après plusieurs années, certains décident de faire le retour au pays afin de démarrer ou de poursuivre leur vie active. Les enquêtes « Migrations, familles et vieillissement » ont montré que l'émigration durable a, dans son ensemble, profité à ceux qui étaient partis pour poursuivre des études. En effet, à diplôme égal les natifs de retour bénéficient toujours d'une meilleure situation que les natifs non migrants (10).

Cependant, comme observé par ailleurs, les personnes retournant vivre et travailler au pays peuvent rencontrer des difficultés d'intégration à l'emploi et être confrontées à des difficultés relationnelles (11). Les salariés natifs sédentaires, quel que soit leur sexe, semblent moins exposés aux faits de violence que les autres salariés.

La non-maitrise du créole peut aussi être une barrière dans l'intégration sociale des personnes dans le monde du travail. L'insertion professionnelle est rendue encore plus difficile pour les personnes nées en France hexagonale avec des parents originaires de la Guadeloupe et qui sont plus nombreuses que les natifs de retour en Guadeloupe à parler le créole avec difficultés. Comparativement aux hommes, les femmes ne maîtrisant pas le créole semblent plus souvent exposées aux violences. Ces résultats méritent d'être approfondis et sont à interpréter avec prudence, dans la mesure où nous sommes vite contraints par la taille des effectifs, dans un contexte où près de 9 salariés sur 10 comprennent et parlent bien le créole.

Enfin, certains secteurs professionnels sont plus concernés par les violences dans la sphère professionnelle. Les métiers de l'entreprise, du commerce ou de l'artisanat, notamment dans le secteur de l'hôtellerie ou de la restauration, en lien avec une activité touristique importante dans l'île, sont plus souvent des métiers en contact direct avec le public. Ces métiers présentent de plus grands risques de violence, de la part d'usagers mécontents

ou impatients. Les métiers de la fonction publique (secteur hospitalier, de l'enseignement ou des services publics) sont également concernés. Les usagers (clients, fournisseurs, patients, élèves, parents d'élèves, ...) représentant un quart des auteurs de faits de violence dans la sphère professionnelle (données non présentées).

La double peine des salariés atteints d'une pathologie chronique

Les données indiquent que 30% des travailleuses et 25% des travailleurs, en Guadeloupe, sont porteurs d'une pathologie chronique. Ces données sont cohérentes avec celles de l'assurance maladie, qui montrent qu'une part importante de population guadeloupéenne est prise en charge pour des affections de longue durée, notamment celles liées aux comportements et aux conditions de vie (diabète, HTA, maladies cardiovasculaires, AVC) (12,13). La prise de médicament, la fatigue, l'absentéisme sur de brèves mais fréquentes périodes peuvent impacter l'organisation du travail. Les pathologies chroniques, souvent invisibles aux yeux des collègues et de la hiérarchie peuvent avoir un impact sérieux dans l'organisation du travail de ceux et celles qui ont en souffrent et entraînent de l'isolement, des difficultés dans les relations du collectif et des faits de violence au travail. Les auteurs de l'ouvrage « Que font les 10 millions de malades – Vivre et travailler avec une maladie chronique » recommandent que les conditions d'emploi soient celles qui permettent de respecter le travail de soin entrepris dans le temps du congé maladie et des possibles ruptures dues à l'évolution de la maladie, afin d'éviter que les personnes atteintes de maladies chroniques évolutives ne soient marginalisées et poussées à l'exclusion (14)

Limites

L'étude présente certaines limites. Les données ne permettent pas de déterminer si les faits de violence sont responsables de la dégradation de l'état de santé des victimes ou si, en raison de leur état de santé, les personnes plus « fragiles » seraient davantage ciblées par les auteurs de violence. L'enquête est réalisée par téléphone. Bien que ce mode de passation soit bien adapté aux enquêtes sur les violences, il ne permet pas toujours de refaire la chronologie des événements ayant conduit aux faits de violence, ni de suivre leur répercussion sur la santé des salariés. L'enquête pourrait être complétée par un entretien en face à

face pour répondre à ces interrogations. Par ailleurs, des questions sur les conditions de vie au travail des salariés malades sont absentes du questionnaire. Etant donné le fort taux de malades en longue durée dans le département, il serait intéressant d'approfondir le questionnement sur les conditions physiques et la qualité de vie au travail dans cette sous-population. Malgré ces limites, cette étude, qui repose sur un échantillon représentatif des travailleurs guadeloupéens, permet de décrire, pour la première fois, les caractéristiques des personnes victimes de violence au travail et ouvre des perspectives d'études complémentaires.

Des répercussions graves sur la santé mentale des salariés

Les données montrent également à quel point les violences au travail peuvent altérer la santé mentale des victimes. Les contraintes de travail, les pressions psychologiques ou le harcèlement moral peuvent générer du stress chronique, un sentiment d'isolement, une démotivation au travail. La perte de l'intérêt dans le travail est très souvent mentionnée chez les hommes guadeloupéens victimes de violence. On observe également chez les victimes, l'apparition d'un état dépressif favorable au risque suicidaire plus important chez les hommes. Parmi les explications de cette différence significative de genre pour le suicide, on peut citer la vulnérabilité des hommes plus importante en cas de perte de leur emploi, en raison des attentes de la société guadeloupéenne, selon

lesquelles les hommes devraient pourvoir à leurs besoins et à ceux de leur famille. En Guadeloupe, les taux de mortalité par suicide, tous sexes confondus, sont moins élevés (7,0 pour 100 000 habitants) que dans l'hexagone (15,8/100 000) mais concernent également plus souvent les hommes (15).

Toutefois, il est important de noter ici que les tentatives de suicide déclarées ont pu se produire à tout moment du parcours de vie, et peuvent être liées à d'autres situations difficiles, par exemple pendant l'enfance (16).

Conclusion

Les résultats indiquent que les violences au travail sont importantes en Guadeloupe et peuvent avoir des conséquences très graves sur la santé des salariés. Des campagnes de communication et d'information doivent être mises en place par les chefs d'entreprises, les directeurs de ressources humaines et les représentants du personnel afin d'endiguer les situations de violences au travail et de prévenir les risques psycho-sociaux et la dégradation de l'état de santé des salariés les plus fragiles.

Afin de préserver la santé de l'ensemble des travailleurs guadeloupéens, il semble indispensable de mieux comprendre et appréhender les mécanismes qui organisent l'installation de la violence au travail.

Tableau 2. Caractéristiques des personnes victimes ou non de violence interne au travail selon le sexe – Données pondérées Virage-Outre-mer 2018 (% en ligne)

%	Femmes (N=1 159)		Hommes (N=510)		Total (N= 1 669)	
	Victimes (% en ligne)	Non victimes (% en ligne)	Victimes (% en ligne)	Non victimes (% en ligne)	Victimes (% en ligne)	Non victimes (% en ligne)
Classes d'âge						
20-29 ans	44,4	55,6	34,1	65,9	41,0	59,0
30-39 ans	37,5	62,5	38,3	61,7	37,7	62,3
40-49 ans	28,4	71,6	20,7	79,3	26,0	74,0
50-59 ans	26,7	73,3	20,8	79,2	24,8	75,2
60 ans et +	14,0	86,0	24,9	75,1	17,5	82,5
Moyenne d'âge	41,6 ans	45,7 ans	42,3 ans	46,1 ans	41,8 ans	45,9 ans
Niveau d'études						
<Bac	24,4	75,6	24,7	75,3	24,5	75,5
Bac/Bac+2	31,0	69,0	30,5	69,5	30,9	69,1
>Bac+2	39,4	60,6	22,1	77,9	35,5	64,5
Selon la profession						
Agriculteurs	–	–	13,7	86,3	9,7	90,3
Commerçants	27,1	72,9	21,1	78,9	23,9	76,1
Cadres	39,2	60,8	23,8	76,2	33,9	66,1
Employés	27,6	72,4	30,8	69,2	28,1	71,9
Ouvriers	28,4	71,6	25,1	74,9	26,1	73,9
Professions intermédiaires	34,1	65,9	27,7	72,3	32,6	67,4
Retraités	7,3	92,7	14,3	85,7	9,9	90,1
Secteur d'activité						
Etat	31,8	68,2	18,4	81,6	28,3	71,7
Collectivités	26,1	73,9	33,0	67,0	29,0	72,0
Entreprise-Artisan	36,0	64,0	30,2	69,8	33,1	66,1
Association	30,9	69,1	24,2	75,8	30,0	70,0
Particulier employeur	20,1	79,9	27,4	72,6	20,8	79,2
Vivre en couple ou seul (e)						
En couple	30,0	70,0	26,7	73,3	28,9	71,1
Seul (e)	31,8	68,2	23,4	76,6	29,7	70,3
Avoir des enfants						
Un ou plusieurs	29,4	70,6	25,1	74,9	28,1	71,9
Pas d'enfant	35,4	64,6	29,0	71,0	33,2	66,8
Avoir vécu au moins un an hors du territoire						
Oui	32,2	67,8	29,3	70,7	31,2	68,8
Non	27,4	72,6	21,5	78,5	25,6	74,4
Statut migratoire						
Natif sédentaire	27,4	72,6	21,5	78,5	25,6	74,4
Immigré d'un autre pays	28,7	71,3	10,4	89,6	23,5	76,5
Natif d'un autre DOM ou COM	33,5	66,5	35,2	64,8	33,9	66,1
Natif de métropole	35,4	64,6	31,7	68,3	34,3	65,7
Natif de retour	32,2	67,8	29,3	70,7	31,2	68,8
Maîtrise du créole						
Compréhension et expression orale faciles	29,0	71,0	26,9	73,1	28,3	71,7
Compréhension sans expression orale facile	38,0	62,0	25,7	74,3	35,7	64,3
Peu ou pas de compréhension	41,3	58,7	9,3	90,7	29,0	71,0

Source – Enquête Virage Outre-Mer INED. Exploitation ORSaG

Tableau 3. Caractéristiques des personnes victimes ou non de violence interne au travail selon le sexe – Données pondérées Virage-Outre-mer 2018 (% en colonne)

%	Femmes (N= 1 159)				Hommes (N=510)			
	Total femmes (% en colonne)	Victimes (% en colonne)	Non victimes (% en colonne)	p	Total hommes (% en colonne)	Victimes (% en colonne)	Non victimes (% en colonne)	p
Classes d'âge								
20-29 ans	11,7	16,9	9,3		12,9	17,0	11,5	
30-39 ans	21,6	26,5	19,4		17,6	26,0	14,7	
40-49 ans	29,5	27,4	30,4		30,2	24,1	32,3	
50-59 ans	29,0	25,4	30,7		30,4	24,4	32,5	
60 ans et +	8,2	3,8	10,2		8,8	8,5	9,0	
Moyenne d'âge	44,5 ans	41,6 ans	45,7 ans	***	45,1 ans	42,3 ans	46,1 ans	***
Niveau d'études								
<Bac	37,8	30,1	41,2		55,9	53,2	56,8	
Bac /Bac+2	37,3	37,8	37,0		27,9	32,9	26,1	
>Bac+2	24,9	32,1	21,8	**	16,2	13,9	17,1	NS
Selon la profession								
Agriculteurs	0,7	–	1,0		3,5	1,9	4,0	
Commerçants	6,2	5,6	6,5		15,4	12,8	16,2	
Cadres	10,6	13,8	9,2		12,1	11,5	12,4	
Employés	45,5	41,6	47,3		18,5	22,7	17,2	
Ouvriers	6,0	5,6	6,2		28,9	28,6	28,9	
Professions intermédiaires	29,2	33,0	27,5		19,4	21,3	18,8	
Retraités	1,8	0,4	2,3	NS	2,2	1,2	2,5	NS
Secteur d'activité								
Etat	19,8	20,4	19,6		17,7	11,5	20,2	
Collectivités	21,9	18,6	23,4		20,7	24,1	19,3	
Entreprise-Artisan	36,4	43,1	34,2		54,5	58,1	53,1	
Association	11,4	11,5	11,4		4,5	3,8	4,8	
Particulier employeur	9,9	6,4	11,4	NS	2,6	25,4	2,6	NS
Vivre en couple ou seul (e)								
En couple	66,5	65,1	67,1		75,6	78,0	74,8	
Seul (e)	33,5	34,9	32,9	NS	24,4	22,0	25,2	NS
Avoir des enfants								
Un ou plusieurs	79,9	76,8	81,3		77,2	74,5	78,1	
Pas d'enfant	20,1	23,2	18,7	NS	22,8	25,5	21,9	NS
Avoir vécu au moins un an hors du territoire								
Oui	42,6	46,7	41,0		46,4	54,0	43,8	
Non	57,4	53,3	59,0	NS	53,6	46,0	56,2	NS
Statut migratoire								
Natif sédentaire	43,1	38,6	45,1		42,0	34,9	44,5	
Immigré d'un autre pays	4,0	3,8	4,1		3,5	1,4	4,3	
Natif d'un autre DOM ou COM	3,7	4,0	3,5		2,8	3,8	2,4	
Natif de métropole	17,2	19,8	16,0		15,4	18,8	14,2	
Natif de retour	32,0	33,8	31,3	NS	36,3	41,1	34,6	NS
Maitrise du créole								
Compréhension et expression orale faciles	84,2	79,9	86,1		88,7	92,2	87,5	
Compréhension sans expression orale facile	11,9	14,8	10,6		5,9	5,9	5,9	
Peu ou pas de compréhension	3,9	5,3	3,3	NS	5,4	1,9	6,6	NS

Source – Enquête Virage Outre-Mer INED. Exploitation ORSAG

* $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,0001$ - NS : Non significatif

Tableau 4. Etat de santé perçu et situation de santé des personnes victimes ou non de violence au travail selon le sexe - Données pondérées Virage-Outre-mer 2018 (% en colonne)

	Femmes (N=1 159)				Hommes (N=510)			
	Total femmes (% en colonne)	Victimes (% en colonne)	Non victimes (% en colonne)	p	Total hommes (% en colonne)	Victimes (% en colonne)	Non victimes (% en colonne)	p
Perception de l'état global de santé								
Bon	59,1	55,8	60,5		67,9	63,3	69,6	
Plutôt bon	35,7	38,2	34,5		28,6	31,5	27,5	
Mauvais	5,3	6,0	5,0	NS	3,5	5,2	2,9	NS
Perception de l'état de santé mentale								
Sentiment de déprime								
Oui	25,9	35,3	21,7		17,4	24,4	15,0	
Non	74,1	64,7	78,3	***	82,6	75,6	85,0	*
Sentiment de tristesse								
Oui	28,3	38,6	23,8		21,2	31,6	17,6	
Non	71,7	61,4	76,2	***	78,8	68,4	82,3	**
Sentiment de désintéret								
Oui	13,2	18,8	10,8		12,2	22,8	8,5	
Non	86,8	81,2	89,2	**	87,8	77,2	91,5	***
Tentative de suicide au cours de la vie								
Oui	7,3	12,4	5,1		3,3	7,8	1,8	
Non	92,7	87,6	94,9	***	96,7	92,2	98,2	**
Pathologie chronique								
Oui	30,1	35,7	27,6		24,7	28,1	23,4	
Non	69,9	64,3	72,4	*	75,3	71,9	76,6	NS
Situation de handicap								
Oui	2,4	1,9	2,6		4,9	7,3	4,1	
Non	97,6	98,1	97,4	NS	95,1	92,7	95,9	NS

Source – Enquête Virage Outre-Mer INED. Exploitation ORSaG

* $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,0001$ - NS : Non significatif

Liens d'intérêt

Les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêt au regard du contenu de l'article.

Références

1. Rapport Québécois sur la violence et la santé [Internet]. Institut National de Santé Publique du Québec; Disponible sur: <http://www.inspq.qc.ca>.
2. Rivalin R, Sandret N. Suivi statistique des expositions professionnelles et controverses sociales : une histoire de l'enquête Sumer. In: Les risques du travail [Internet]. Paris: La Découverte; 2015. p. 439-46. (Hors collection Sciences Humaines). Disponible sur: <https://www.cairn.info/les-risques-du-travail--9782707178404-p-439.htm>
3. Christelle Hamel et l'équipe Virage. Enquête Virage : Violences et rapports de genre : Contextes et conséquences des violences subies par les femmes et les hommes -. Institut National d'Etudes Démographiques (INED); 2014 juin.
4. Stéphanie Condon, Sandrine Dauphin, Justine Dupuis et l'équipe Virage dans les Outre-mer. Violences envers les femmes dans les espaces publics, au travail et dans les couples en Guadeloupe. Premiers résultats de l'enquête Virage dans les Outre-mer. INED. 2019;
5. Valérie Ganem. Retour sur le « Liyannaj Kont Pwofitasyon (l'kp) » accompli en Guadeloupe. Nouvelle revue de psychosociologie. 2010;9(1):199-211.
6. Elizabeth Brown, Alice Debauche, Christelle Hamel, Magali Mazuy. Violences et rapports de genre. Enquête sur les violences de genre en France. 2021. 528 p. (Grandes Enquêtes).
7. Duncan Chappell, Di Martino Vittorio. Violence at work, La violence au travail - Bureau international du travail - Genève. Third edition. 2006.
8. Ministère de l'Intérieur. Rapport d'enquête « Cadre de vie et sécurité » [Internet]. 2018. Disponible sur: <https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/L-enquete-Cadre-de-vie-et-securite-CVS/Rapport-d-enquete-Cadre-de-vie-et-securite-2018>
9. Thomassin C, Amoussou G, Dominguez P, Fougeyrollas D, Gillet A, Le Clerc S, et al. Enquête en Seine-Saint-Denis sur les violences sexuelles faites aux femmes au travail (Enquête vsft-93). Travailler. 2009;22(2):59-77.
10. Claude-Valentin Marie. L'enquête Migrations, Famille et Vieillesse [Première grande enquête menée dans les DOM pour mieux cerner les défis de demain]. Revue des politiques sociales et familiales. 2011;106 p.98-103.
11. Nadège A. Saha. C'est décidé, je rentre en Guadeloupe ! ; Et, rien ne l'empêchera ! Réflexions d'une jeune guadeloupéenne sur le retour au pays. 2021.
12. Observatoire régional de la santé Guadeloupe. Maladie chronique : 11 fiches thématiques sur les maladies chroniques en Guadeloupe 2021 ; Disponible sur : <https://orsag.fr>
13. Observatoire régional de la santé de Guadeloupe. Maladie chronique : Journée mondiale de l'accident vasculaire cérébral (AVC). 2021; Disponible sur: <https://orsag.fr>
14. Dominique Lhuillier A-MW. Que font les dix millions de malades ? vivre et travailler avec une maladie chronique. Eres; 2016. (Sciences humaines & sociales).
15. Santé publique France. BSP Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Bulletin de santé publique. Conduites suicidaires. mars 2019; Disponible sur: <https://www.santepubliquefrance.fr/regions/antilles/documents/bulletin-regional/2019/bulletin-de-sante-publique-conduites-suicidaires-en-guadeloupe.-mars-2019>
16. Condon Stéphanie, Dauphin Sandrine, Dupuis Justine et l'équipe de l'enquête Virage dans les Outre-mer. Les femmes sur l'île de La Réunion fortement exposées aux violences pendant l'enfance et l'adolescence. Population & Sociétés. 2021 ;592(8) :1-4.



Imm. Le Squal. Rue Rabat. Houelbourg. Jarry 97122 Baie Mahault ☎ 0590 47 61 94 - www.orsag.fr



FINANCEMENT

